

13ème Congrès des Economistes belges de Langue française
Wallonie et Bruxelles : évolutions et perspectives
Charleroi, les 26 et 27 novembre 1998

**LES PROCESSUS INFRA-REGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE EN WALLONIE :
LA PERCEPTION DES ACTEURS DE TERRAIN**

M. Dejardin et B. Fripiat *

Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne
Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
8, Rempart de la Vierge, B - 5000 Namur
Tél. : ++32 - (0)81 - 72 48 28, fax : 72 48 40
E-mail : marcus.dejardin@fundp.ac.be

Introduction

Le développement économique, et plus particulièrement l'un de ses résultats quantifiés, la croissance économique, ne se manifestent pas partout avec la même ampleur. Un constat de ce genre peut être établi pour la Région wallonne, où des dynamiques territoriales contrastées sont observables. Un questionnement émerge, relatif aux origines de ces différenciations infra-régionales. Quels peuvent être les facteurs explicatifs de la plus ou moins bonne performance économique de telle ou telle sous-région de Wallonie ?

Cet article aborde la problématique du point de vue des acteurs de terrain, en se fondant sur les résultats d'une étude réalisée par le Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne (CREW) pour La Mosane et l'Union Wallonne des Entreprises¹.

Il s'agit d'apprécier la perception qu'ont les acteurs socio-économiques locaux des facteurs et des processus infra-régionaux de développement. Nous nous limitons aux considérations relatives aux phénomènes dans leur dimension infra-régionale et endogène. L'interaction avec des niveaux territoriaux englobant, entre autres la Région, le Royaume ou l'Union européenne, ou avec des processus de développement de type exogène, n'est pas envisagée ici².

* Les auteurs remercient M. Mignolet de ses commentaires et nombreuses suggestions. Ils demeurent toutefois seuls responsables des éventuelles erreurs et imprécisions.

¹ FRIPIAT, B. (1998), *Wallonie, Terre d'Entreprises - Une approche qualitative du développement infra-régional*, sous la direction de M. DEJARDIN et M. MIGNOLET, rapport de recherche subventionnée par La Mosane et l'Union Wallonne des Entreprises, Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne, Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, février, 173 pages + annexes.

² Des commentaires conclusifs suite à l'appréciation du contenu factuel et de la qualité du rapport associant la personne interrogée aux événements et aux situations commentés, une démarche complémentaire d'objectivation au moyen d'indicateurs statistiques, ainsi qu'une approche du développement régional et local en termes exogènes font partie du rapport susmentionné.

Le nombre des entités infra-régionales faisant l'objet de l'étude est *a priori* limité à quatre. Il s'agit des arrondissements administratifs de Marche-en-Famenne, de Nivelles (Brabant wallon), de Soignies et de Verviers.

La première section de l'article expose brièvement la méthodologie suivie pour l'étude, tandis que la deuxième section brosse la synthèse des résultats.

1. Cadre méthodologique

L'étude du CREW repose principalement sur une série d'entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, réalisés durant l'automne 1997. Une quarantaine d'acteurs socio-économiques locaux³, issus de différentes sous-régions wallonnes, ont été interrogés.

Le choix des sous-régions est le résultat d'une sélection *a priori* reposant notamment sur les performances en termes de création nette d'emplois et de valeur ajoutée des arrondissements wallons. Deux arrondissements dits « gagnants » du point de vue économique (Marche-en-Famenne et Nivelles), un arrondissement dit « mitigé » (Verviers) et un arrondissement dit « perdant » (Soignies) ont été retenus (cf. ci-dessous, le tableau 1).

Tableau 1: Croissance de l'emploi salarié et de la valeur ajoutée brute des entités infra-régionales étudiées

	Croissance de l'emploi salarié, période 1980-1995, en % (1)	Croissance de la valeur ajoutée brute, période 1985-1995, en % (2)
Marche-en-Famenne	29,6	41,1
Nivelles (Brabant wallon)	25,1	35,1
Verviers	7,6	17,7
Soignies	-6,3	10,4
Région wallonne	-1,4	17,2
Royaume	6,6	22,8

(1) Sources: Office National de Sécurité Sociale (situation au 30 juin) et calculs des auteurs.

(2) VAB, aux prix du marché, prix de 1990; sources: Institut des Comptes Nationaux et calculs des auteurs.

Les entretiens ont porté sur la définition du proche environnement économique et institutionnel des personnes interrogées, et de manière générale sur la dynamique socio-économique de cet environnement. A partir de l'information recueillie et de son analyse, des conclusions ont été émises quant aux facteurs déterminant, selon les personnes interrogées, le développement au niveau infra-régional et local.

Une revue de la littérature a structuré la ligne de conduite des entretiens⁴, cependant que l'adoption d'une technique d'enquête reposant sur un questionnaire ouvert⁵ a favorisé la neutralité de l'enquêteur

³ Il s'agit de chefs d'entreprise (de PME et d'entreprise de grande taille); de responsables d'intercommunale de développement, d'invest et de Chambre de Commerce et d'Industrie; de représentants politiques, syndicaux et d'organisations diverses (Union des Classes Moyennes, AWEX, FOREM et université).

Compte tenu du temps et des moyens de la recherche, les auteurs se sont efforcés de couvrir le mieux possible l'ensemble du paysage économique infra-régional. Le secteur tertiaire marchand, dont le secteur bancaire, n'a malheureusement pas été exploré.

A noter également le fait que, pour des raisons de temps, il n'a pas été possible de recueillir un « feed-back » des acteurs interrogés sur les résultats de l'enquête.

dans le processus de collecte de l'information. La retranscription des entretiens a permis la prise en compte exhaustive des éléments avancés par les acteurs. Par ailleurs, des points de vue d'acteurs de milieux hétérogènes ont été recherchés, de manière à faciliter la confirmation ou l'infirmité d'éléments du discours généraux ou plus particuliers.

A propos de la définition de l'unité territoriale, la sous-région, ou le « proche environnement » de l'acteur socio-économique interrogé, il est intéressant de citer AYDALOT (1985, p. 102): « (...) la région, contrairement à d'autres concepts spatiaux (comme la ville ou la nation) n'a aucune existence matérielle; elle est une création de l'esprit qu'aucune frontière naturelle, aucune réalité visible ne vient dessiner. Comme pour tout concept, la pertinence de la région, sa définition, ne s'apprécie pas par référence à une réalité matérielle, mais en fonction de la problématique qui l'a fait émerger, de la cohérence théorique de la démarche sur laquelle elle repose ». En ce qui concerne l'étude du CREW, la problématique générale de référence a déjà été précisée: il s'agit du développement ou de la dynamique socio-économique. La définition de la (sous-)région est construite à partir des perceptions révélées par les personnes interrogées.

2. Résultats

Dans un premier temps est proposée une décomposition des arrondissements administratifs étudiés en territoires cohérents du point de vue des dynamiques socio-économiques infra-régionales tels qu'ils apparaissent au travers des discours.

Suit une présentation synthétique des perceptions des acteurs rencontrés en ce qui concerne les facteurs et les processus de développement de type endogène relatifs à ces territoires. La présentation peut être qualifiée de « stylisée » dans la mesure où elle relève d'une traduction de perceptions apparaissant comme étant partagées par les acteurs.

Arrondissements administratifs et territoires

Interrogés sur l'environnement socio-économique présentant de leur point de vue une certaine cohérence quant à la dynamique infra-régionale, les acteurs locaux expriment un certain nombre de perceptions que nous synthétisons ci-après.

- L'arrondissement de Marche-en-Famenne.

Cet arrondissement fait partie d'une entité territoriale plus vaste, la Province de Luxembourg, à laquelle les acteurs se réfèrent très régulièrement quand est envisagée une dynamique socio-économique infra-régionale. La cohérence serait largement d'origine politique et institutionnelle. Ainsi sont évoqués le *leadership* historique du Gouverneur et l'intervention d'institutions de soutien au développement économique à compétence provinciale: la Chambre de commerce et d'industrie, l'intercommunale IDELUX, l'invest INVESTSUD, la Direction subrégionale du FOREM.

La ville de Marche apparaît toutefois tenir un rôle d'animation socio-économique locale important. A noter, l'installation du camp militaire Roi Albert à Noiseux (près de Marche) au début des années 80. Selon les acteurs, l'événement produisit un effet favorable sur le développement du commerce local.

⁴ Pour un aperçu synthétique des facteurs de développement économique local et régional, cf. DEJARDIN et FRIPIAT (1998). Le document peut être obtenu auprès des auteurs.

⁵ L'enquêteur propose à la personne interrogée un certain nombre de questions ouvertes auxquelles elle réagit librement. Le rôle de l'enquêteur se confine à proposer les thèmes, et éventuellement à approfondir certains points ou à éclaircir certaines idées émises par des questions subséquentes. Il demeure le plus neutre possible en évitant scrupuleusement d'orienter les réponses de l'interrogé.

Un sentiment d'appartenance à la Province, renforcé par la promotion institutionnelle, doit être mentionné. « La Province de Luxembourg: une ardeur d'avance ».

- L'arrondissement de Nivelles.

La situation y est plus floue, comparativement à l'arrondissement de Marche. Trois sous-régions semblent émerger: la partie ouest (communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize), en reconversion industrielle; le centre avec une dynamique de localisation importante, et enfin la partie est (Beauvechain, Helecine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies), plus rurale. Cette dernière partie transparaît cependant faiblement des entretiens.

- L'arrondissement de Soignies.

Cet arrondissement apparaît scindé. Une partie de celui-ci, le Sud de l'arrondissement (de Soignies et Braine-le-Comte jusqu'à La Louvière), et quelques communes des arrondissements de Charleroi et de Thuin⁶, forment la région du Centre à laquelle font référence la plupart des personnes interrogées. Il est difficile de parler d'une dynamique socio-économique localisée particulière. De plus, de l'avis des personnes interrogées, le Centre n'a pas, ou peu, de cohérence politique ou institutionnelle. Le Nord de l'arrondissement est davantage associé à la région de Ath.

- L'arrondissement de Verviers.

L'arrondissement comprend une entité territoriale relativement homogène: la Communauté germanophone. Un sentiment d'appartenance à cette Communauté est clairement exprimé. Il ferait suite notamment au partage d'une langue minoritaire en Région wallonne et en Belgique. Certains acteurs locaux estiment qu'une distinction doit être faite entre les développements du nord (Eupen), diversement industrialisé, et du sud (Saint Vith), plus rural et tourné vers l'industrie du bois. D'après plusieurs acteurs, le reste de l'arrondissement de Verviers ne se situe comme sous-région homogène qu'en démarcation vis-à-vis de l'arrondissement de Liège et de « l'esprit liégeois ». Le « Pays d'Aubel » est décrit comme un label de promotion commerciale émanant de l'association d'entreprises agro-alimentaires locales.

Des représentations du développement infra-régional en termes endogènes

Pour COURLET et GAROFOLI (1995, p. 8; nous soulignons), « (un) modèle de *développement endogène* est (...) basé sur l'utilisation des ressources locales, la capacité de contrôle au niveau local du processus d'accumulation, le contrôle de l'innovation, la capacité de réaction aux pressions extérieures et la capacité d'introduire des formes spécifiques de régulation sociale au niveau local favorisant les éléments précédents. »

Le *développement endogène* se rapporte à des actions territoriales conscientes qui influencent l'émergence ou la localisation d'activités économiques. Par action consciente, il convient d'entendre tout acte volontaire et réfléchi d'acteurs régionaux ou locaux. L'expansion économique du territoire s'en ressent. Elle peut toutefois également être influencée par des phénomènes involontaires, ainsi « l'émulation » entre acteurs ou « l'atmosphère », résultant entre autres choses d'un état d'esprit commun aux acteurs.

Une expérience de développement endogène reposant sur l'entrepreneuriat local caractérise, selon les personnes interrogées, le développement de la partie germanophone de l'arrondissement de Verviers. Ce type de développement est pressenti comme une nécessité pour l'avenir économique à Marche-en-Famenne (Province de Luxembourg). Il convient de noter qu'un manque d'esprit d'entreprise perçu en termes relatifs par rapport aux autres régions wallonnes n'est rapporté nulle part, si ce n'est dans la région du Centre. Des éléments explicatifs recueillis au travers des discours suggèrent que les mentalités y seraient davantage marquées par des habitudes salariales, développées au sein des grandes entreprises, n'encourageant pas la prise de risque.

A différents endroits (la partie francophone de la région de Verviers, la Province de Luxembourg, le Brabant wallon), des acteurs institutionnels et politiques évoquent la difficulté qu'il y aurait à

⁶ Communes dont l'énumération varie selon l'acteur.

obtenir la participation des travailleurs indépendants ou des petites et moyennes entreprises à des projets collectifs dont les bénéficiaires reviendraient à l'ensemble. Certains comportements seraient décevants, voire démotivants.

Cela étant, un grand nombre de composantes d'un développement endogène, telles qu'elles peuvent être recensées au travers de la littérature sur le sujet⁷, ne sont pas évoquées par les acteurs interrogés. Il s'agit en particulier de composantes relatives au tissu productif proprement dit, à la concentration dans une industrie ou une filière particulière, et aux caractéristiques en termes organisationnels (le réseau coopératif de petites et moyennes entreprises) et en termes de capacité d'adaptation et d'innovation. A cela s'ajoute le fait que n'est pratiquement jamais relatée, de manière spontanée, indirectement ou même suite à des questions plus ciblées, l'existence de relations et d'échanges d'information et de services à finalité productive, hors-marché, entre les entreprises (PECQUEUR, 1989).

La mobilité de la main d'oeuvre est citée dans la littérature comme étant une composante de développement endogène. Elle traduit la volonté de la population active salariée de trouver un emploi correspondant le mieux possible à ses qualifications et à ses ambitions⁸. Les effets en retour attendus sont, entre autres, une productivité accrue, une meilleure circulation de l'information et une stimulation de dynamiques d'apprentissage, au sein du tissu productif. Or, cette mobilité est peu évoquée par les personnes interrogées. Pour DECROP (1998), la mobilité de la main d'oeuvre, et ses conséquences positives sur le développement territorial, coïncident avec la concentration dans une industrie ou dans une filière de production des entreprises locales. Cette concentration n'a pas été relevée dans l'étude, les acteurs soulignant davantage la diversité du portefeuille local d'activités. Le cas du « Pays d'Aubel », petit pôle agro-alimentaire de la région de Verviers, est insuffisamment connu des personnes interrogées pour qu'ils puissent émettre un quelconque avis.

L'ouverture d'esprit, la curiosité vis-à-vis de ce qui se fait ailleurs, la rencontre avec autrui s'opposent au repli sur soi. Les acteurs socio-économiques du Brabant wallon et de la Province de Luxembourg estiment globalement que leur environnement est assez communicatif et ouvert vis-à-vis de l'extérieur. Dans le Centre s'exprimeraient davantage certaines attitudes localistes. Une caractérisation générale des attitudes à Verviers et en Communauté germanophone est impossible compte tenu des informations recueillies.

Les facteurs de développement endogène perçus au niveau des sous-régions étudiées sont davantage d'origine institutionnelle et/ou politique.

C'est ce qui ressort des entretiens effectués à propos de Marche-en-Famenne, la référence territoriale des acteurs interrogés étant davantage, rappelons-le, la Province de Luxembourg. Il est fait état d'une promotion active de la part des institutions publiques (intercommunale de développement, Forem, administration provinciale,...) et politiques à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la Province et ce, afin de (re)donner confiance en eux-mêmes aux Luxembourgeois⁹. Les acteurs perçoivent une volonté de répondre aux sollicitations du monde économique et de coordonner les actions poursuivies. Le secteur privé manifesterait d'ailleurs une certaine satisfaction. En outre, un système de valeurs favorable au travail est évoqué en ce qui concerne la population locale. Le climat social est excellent selon l'expression des personnes interrogées. Le développement de Marche-en-Famenne (et de la Province) s'appuierait par ailleurs sur un fort sentiment d'appartenance, en partie construit, jouant un rôle de catalyseur.

⁷ Cf. DEJARDIN et FRIPIAT (1998).

⁸ Par ailleurs, les changements fréquents de travail ne sont pas mal perçus par les employeurs.

⁹ Les acteurs rappellent régulièrement la fermeture de l'industrie sidérurgique à Athus, et un traumatisme régional subséquent.

Les institutions publiques germanophones n'auraient pas manifesté jusqu'à présent une volonté clairement établie de promotion économique vers l'extérieur¹⁰. Des questions récurrentes semblent toutefois posées quant au caractère souhaitable d'une politique allant dans ce sens. La création récente d'une société de développement économique, la Wirtschaftsförderungs-gesellschaft (WFG), constituerait déjà un élément de réponse selon les acteurs. Il n'existerait ni consensus quant à une stratégie de développement, ni promotion économique tournée explicitement vers les ressources locales. Les acteurs interrogés évoquent toutefois la très grande proximité des institutions, ce qui signifierait que les responsables socio-économiques se connaissent et se rencontrent fréquemment. La personnalisation des contacts est favorisée par la taille réduite de la Communauté. Le sentiment d'appartenance est affirmé. Il relèverait d'un processus plutôt spontané, compte tenu du caractère minoritaire de la langue allemande en Belgique. La force de travail est qualifiée de sérieuse. Elle prendrait aussi facilement son destin en main. Il est encore fait mention de relations d'étroite collaboration entre la formation professionnelle et les entreprises locales.

Le soutien coordonné des institutions vis-à-vis du développement local est *potentiel* dans le reste de l'arrondissement de Verviers, dans la mesure où, selon les acteurs, il est trop tôt pour en faire l'évaluation. Récemment s'est créé un « Forum des Forces vives » rassemblant des responsables politiques et socio-économiques locaux de tous horizons. L'objectif est de définir une attitude commune sur certains dossiers de développement, plus ou moins anciens, et de leur donner tout le poids nécessaire avant qu'ils ne soient portés devant les instances publiques compétentes. De l'avis des personnes rencontrées, l'ambition n'est cependant pas de discuter d'un plan stratégique intégré de développement, le consensus étant insuffisant pour cela et de nombreux efforts devant être déployés pour maintenir une cohésion d'ensemble, notamment du monde politique local. Il ressort par ailleurs que la région de Verviers manquerait d'identité, d'une image de marque qui lui serait propre.

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Verviers joue, selon les acteurs, un rôle d'animation socio-économique important et reconnu comme tel. Il faut sans doute noter ici le fait qu'elle est une des rares structures, sinon la seule, dont les missions s'exercent quasi exclusivement sur la partie francophone de l'arrondissement.

Dans le Brabant wallon, il apparaît aux personnes interrogées que les institutions communiquent entre elles, avec satisfaction, dans l'exercice de leurs fonctions. Une mobilisation active pour le développement de la région n'est cependant pas perçue¹¹. Les acteurs locaux en charge du développement organiseraient la localisation d'activités, et se limiteraient principalement à un rôle d'accueil de l'investisseur¹². Il n'y aurait pas de « mentalité » ou d'« esprit » brabançon se démarquant par un dynamisme particulier. En revanche, l'étude rapporte l'impression d'une certaine émulation sociale, laquelle serait porteuse de développement. La réussite s'afficherait, contrairement à ce qui peut être relevé dans les discours à propos de la région du Centre.

Le Centre est une entité définie davantage en termes historiques qu'en termes économiques. En ce qui concerne l'action des institutions publiques et politiques, les personnes interrogées soulignent

¹⁰ La Communauté germanophone n'exerce pas de compétences directes dans les matières économiques. Cependant, étant en charge de l'enseignement, de la formation, de la recherche scientifique, de la reconversion professionnelle et du tourisme, elle agit indirectement sur l'économie du territoire.

¹¹ Une mobilisation des acteurs socio-économiques de la Province s'est récemment produite dans la région de Tubize, à la suite de la faillite des Forges de Clabecq. Un projet de reconversion a été élaboré. S'il est trop tôt pour en définir les suites et les effets concrets, l'événement indiquerait toutefois que les acteurs locaux sont capables d'initiative face à une situation de crise.

¹² Les personnes interrogées estiment généralement que la proximité de Bruxelles joue un rôle considérable dans le développement régional et qu'elle explique en grande partie les investissements, et la croissance économique subséquente enregistrée pour l'arrondissement de Nivelles. Cette dynamique, de type exogène, est commentée dans le rapport de recherche susmentionné.

l'absence d'institutions de poids dont les compétences s'exerceraient en priorité sur le territoire en question.

Le Centre apparaît comme un entre-deux, entre Mons et Charleroi. A cet égard, des acteurs socio-économiques locaux évoquent une action globalement positive mais aussi un certain oubli, un certain délaissement de la région de la part des institutions de développement économique sises à Mons. A noter qu'il a été rapporté qu'un travail d'animation économique dans la configuration institutionnelle actuelle serait particulièrement difficile à mener sur le terrain; quelques expériences montreraient le peu d'inclination des acteurs locaux à se déplacer de quelques kilomètres pour une soirée d'information par exemple. Cela étant, la stratégie de développement de l'intercommunale est généralement estimée comme se tournant davantage vers une politique de localisation d'activités que vers l'animation locale.

Il n'y a pas, selon les acteurs, de consensus ou de plan stratégique de développement spécifique au Centre (même si certains citent le projet de création d'une Communauté urbaine de La Louvière). L'expression de nombreux localismes fragmenterait le territoire. La représentation politique de la région apparaît faible, au niveau wallon en particulier.

Les acteurs interrogés expriment leur connaissance de l'image de marque défavorable de la région du Centre. Ils émettent toutefois l'avis que cette image n'est pas en rapport avec la réalité. Les jours de grève, par exemple, ne seraient pas plus nombreux qu'ailleurs. Le syndicalisme y serait moins dur et la région moins sinistrée qu'il n'y paraît de l'extérieur.

Conclusion

L'étude a montré que l'arrondissement administratif est une unité territoriale d'observation fort peu pertinente dès lors que ses frontières sont confrontées à ce que les acteurs de terrain estiment être l'environnement socio-économique présentant de leur point de vue une certaine cohérence quant aux dynamiques socio-économiques infra-régionales.

De manière générale, exception faite de la partie germanophone de l'arrondissement de Verviers, un développement de type endogène, au niveau du tissu productif localisé, est peu perçu par les acteurs.

Les différenciations au niveau des sous-régions étudiées seraient davantage d'origine institutionnelle et/ou politique.

Les discours recueillis en Province de Luxembourg sont particulièrement intéressants à cet égard. Ils soulignent l'action volontaire et coordonnée des autorités et des institutions publiques locales, celles-ci effectuant un important travail de promotion et s'efforçant de répondre aux préoccupations de l'entreprise.

Bibliographie

AYDALOT, P. (1985), *Economie Régionale et Urbaine*, Economica, Paris.

COURLET, C. et GAROFOLI, G. (1995), « Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement », *Actes du XXXIVe Colloque international de l'Association de Science Régionale de Langue Française « Dynamiques industrielles, dynamiques territoriales »*, Toulouse, 31 août - 1 septembre.

DECROP, J. (1998), « Les milieux innovateurs: arguments théoriques et approches empiriques - Application au cas de la Wallonie », mémoire de maîtrise, Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur.

DEJARDIN, M. et FRIPIAT, B. (1998), « Une description *a priori* de facteurs de développement économique local et régional », Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne, Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, mimeo.

FRIPIAT, B. (1998), *Wallonie, Terre d'Entreprises - Une approche qualitative du développement infra-régional*, sous la direction de M. DEJARDIN et M. MIGNOLET, rapport de recherche subventionnée par La Mosane et l'Union Wallonne des Entreprises, Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne, Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, février.

PECQUEUR, B. (1989), *Le développement local*, Syros - Alternatives, Paris.